Vers une nouvelle politique culturelle?

Les défis pour 2013-2018

Les quatre années de la législature viennent de se terminer un peu abruptement. Elles ont été incontestablement riches en nouvelles créations et initiatives culturelles. Mais bien que nos établissements culturels aient su affirmer et développer leur rayonnement culturel, le bilan du ministère de la Culture reste peu convaincant. L'initative Forum Culture(s) a envoyé une évolution de la politique culturelle aux six partis politiques signataires du Pacte culturel de décembre 2008. L'initiative critique que sur les 56 points figurant dans le programme gouvernemental, seuls 13 ont été réalisés.

Juste avant les élections, la ministre a encore présenté deux projets. D'une part, les Rotondes seront réaménagées en un lieu de production, de diffusion et d'échanges. D'autre part, le projet de loi relatif au titre d'artiste a été déposé, qui prévoit des mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle et à la promotion de la création artistique. Ce ne sont pas ces deux initiatives de dernière minute qui changeront quelque chose au bilan calamiteux. À qui la responsabilité?

- À un programme gouvernemental qui, tout en se situant largement dans l'esprit du Pacte culturel, n'avait pas clairement fixé ses priorités et se contentait de « lister » un ensemble de mesures sans vraie cohérence interne et sans hiérarchie?
- À la ministre de la Culture qui, manifestement, n'a pas su donner les impulsions politiques nécessaires?
- Aux six partis signataires du Pacte culturel qui n'ont pas fait le moindre suivi de leurs engagements?

- Au ministère de la Culture qui continue, même après le départ de l'ancien premier conseiller de gouvernement, à être marqué par l'opacité et par un esprit de «tour d'ivoire» et de «top down», peu à l'écoute des attentes du milieu culturel et incapable de fédérer les nombreuses énergies émergentes?
- Au fonctionnement général de la scène culturelle luxembourgeoise qui semble souvent privilégier l'esprit de clocher et de concurrence à la coopération et à la solidarité?

Nous y sommes sans doute tous pour quelque chose. Parce que, en premier lieu, notre dépendance plus ou moins grande par rapport à la manne financière ministérielle semble réduire considérablement notre esprit critique. Parce que, aussi, nous n'avons pas su, autour du Pacte culturel, nous mobiliser pour discuter, publiquement, des grands enjeux d'une politique culturelle. Parce que, finalement, nous restons trop peu émancipés des tutelles étatiques ou communales pour prendre nos responsabilités de citoyens - que ce soit en tant qu'artistes, acteurs culturels ou bénévoles et « consommateurs » culturels.

Que proposent les partis politiques?

Que dire des programmes culturels des différents partis, sinon qu'ils se ressemblent très largement, non seulement d'une législature à l'autre, mais aussi entre les quatre partis susceptibles de faire partie d'une coalition.

En effet, les programmes des partis se lisent « comme des résumés des catalogues de revendications des associations, collectifs et autres institutionnels un tant Raymond Weber

Mais bien que nos établissements culturels aient su affirmer et développer leur rayonnement culturel, le bilan du ministère de la Culture reste peu convaincant.



La ministre de la Culture a salué les mérites de Matthias Naske (© SIP/Philharmonie)

soit peu structurés », souligne Josée Hansen dans le Lëtzebuerger Land du 11 octobre 2013. Tout le monde semble être d'accord pour promouvoir l'accès démocratique à la culture, soutenir la création et la créativité, aider nos artistes, prendre davantage en considération l'économie de la culture, sauvegarder notre patrimoine et parfaire notre infrastructure (Bibliothèque nationale, Archives nationales), ainsi que notre législation et réglementation (statut et protection sociale des artistes et des « intermittents », archivage électronique, nouvelle loi sur les «sites et monuments » ou sur le mécénat).

Si un tel consensus culturel a l'avantage de «sanctuariser » la culture – et son budget – en période de crise financière et économique, il empêche, manifestement, les partis politiques de définir clairement leurs finalités et objectifs d'une « politique culturelle». Reste à savoir également avec quels moyens et instruments ils veulent la mettre en œuvre et quels sont les indicateurs qu'ils se fixent pour l'évaluer le moment venu.

Certes, le LSAP (qui développe plus largement sa vision d'une politique culturelle dans un texte à part, édité par la Fondation Robert Krieps, Loscht op Kultur, et qui est le seul parti à vouloir inscrire la culture dans la Constitution), le Parti démocratique (qui veut réaliser intégralement le Pacte culturel) et Déi Gréng (qui s'intéressent aussi à une analyse des forces et faiblesses de la scène culturelle) demandent un « Kulturentwicklungsplan » pluriannuel, à établir avec l'ensemble des acteurs culturels. Une telle démarche pourrait aboutir à une politique culturelle cohérente et dynamique.

Ce qui frappe, cependant, dans les différents programmes culturels, c'est l'importance qui y est réser-

vée au patrimoine au sens large (sites et monuments, bibliothèques, archives), concernant sa législation, ses établissements et sa mise en valeur. Même le Mouvement écologique s'y met en consacrant, dans ses Propositions, une part importante au «Denkmalschutz: von der Feuerwehrfunktion zur proaktiven Politik ». Cette insistance sur la sauvegarde patrimoniale s'explique-t-elle par le fait qu'on s'adresse prioritairement à un électorat qui vieillit (selon le Statec, un tiers des électeurs a 60 ans et plus). La jeunesse, avec des priorités plutôt du côté de la création et de la créativité, est-elle considérée comme étant moins prioritaire? Est-ce le même souci quelque peu électoraliste qui fait qu'on ne s'occupe guère des quelque 42 % de gens qui vivent avec nous et qui voudraient, pour beaucoup, participer pleinement à la vie culturelle, mais qui n'ont pas le droit de vote?

Par ailleurs, beaucoup d'aspects importants pour une politique culturelle ne sont pas ou guère abordés dans les programmes culturels des partis. Et le Forum Culture(s) a bien fait de reposer trois séries de questions aux partis politiques autour de la politique culturelle, de la dimension culturelle dans les autres domaines politiques et de la gouvernance culturelle (cf. encadré).

Quelques réflexions autour du concept de « politique culturelle »

Ce que nous proposait le dernier programme gouvernemental, ce que nous proposent aujourd'hui les partis politiques, c'est un ensemble de mesures plus ou moins justifiées par des besoins et des attentes supposés des électeurs. Ce n'est pas une politique culturelle, même si l'on propose des principes tout à fait louables comme «Kultur verbënnt. Demokratie braucht Kultur» (CSV), «Selbstbestimmung und kulturelle Emanzipation » (Déi Lénk), « kulturelle Demokratisierung» (LSAP).

Selon la Déclaration d'Arc-et-Senans¹, une vraie politique culturelle a pour objectif fondamental « la mise en œuvre de l'ensemble des moyens capables de développer les possibilités de l'expression et d'assurer la liberté de celle-ci. Il s'agit de reconnaître à l'homme le droit d'être auteur de modes de vie et de pratiques sociales qui aient signification. Il y a lieu en conséquence de ménager les conditions de la créativité où qu'elles se situent, de reconnaître la diversité culturelle en garantissant l'existence et le développement des milieux les plus faibles». Nous ne sommes donc pas ici uniquement dans une «politique de l'offre» (où l'État et les pouvoirs publics décident ce qui est bon pour le citoyen et organisent une offre conséquente «top down»), ni dans une « politique de la demande » (où l'on essaierait de sa-

tisfaire les attentes et demandes des individus et des groupes susceptibles de se faire entendre politiquement), mais dans une approche qui place le citoyen au centre de tous les processus, comme « consommateur », comme « acteur » éventuel et, surtout, comme détenteur de droits humains (cf. l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme), comprenant aussi les droits culturels (cf. la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels).

Il faudrait donc commencer par définir clairement les objectifs fondamentaux d'une politique culturelle. La plupart de nos partis politiques pourraient se retrouver autour d'une politique culturelle qui viserait, dans le sens d'un développement durable, à assurer la diversité culturelle et la liberté artistique comme fondements d'une société démocratique et multiculturelle. Ainsi celle-ci permettrait au plus grand nombre l'accès et la participation aux arts et aux cultures, qui sont la condition pour une meilleure connaissance de soi et du monde.

Refonder la politique culturelle en période de crise?

Au-delà d'une définition de tels objectifs fondamentaux, ne faudrait-il pas refonder aujourd'hui complètement la politique culturelle, telle qu'elle existe, en gros, depuis Krieps 1 (1974-1979), Krieps 2 (1984-1989) et depuis les années Hennicot (qui a su «infrastructurer» et professionnaliser le secteur de la culture) - une politique qui se fonde sur un État-providence qui bat aujourd'hui de l'aile?

La politique de ces dernières années, nous l'avons vu, est en crise: crise des objectifs et des contenus, crise financière et économique, crise de fonctionnement du ministère et de nombre d'institutions et d'établissements culturels, crise de gouvernance, crise des « publics »...

Le Pacte culturel avait parlé, à propos de la culture, de « ressource stratégique » et d'« investissement ». Mais, dans une société qui a connu des mutations importantes, dont, notamment, l'aspiration à un développement durable qui privilégie le mieux-être par rapport au plus-avoir et à une société du numérique et de la connaissance, ne convient-il pas de redéfinir la culture par rapport à sa signification sociétale et sa légitimation politique? Une telle (re)définition de la culture et de (re)fondation de la politique culturelle nous permettrait aussi de définir des indicateurs qui pourraient prendre leur place dans un futur « PIB du bien-être ».

Les questions qui se posent aujourd'hui nous obligent sans doute à quitter ce «consensualisme»

culturel dans lequel nous nous sommes confortablement installés. En voici quelques-unes:

- Comment prendre en considération les mutations de notre société et leur impact sur la culture? Comment la société numérique, Internet et les différents réseaux sociaux influencent-ils la «consommation » et les pratiques culturelles?
- Comment contrebalancer l'hyperindividualisation de nos sociétés par la mise en place de nouvelles solidarités ?
- Quelle importance a le développement démographique sur la culture?
- Quelle signification a l'érosion des liens familiaux pour la « socialisation » culturelle?
- Comment transformer une société multiculturelle de fait en une communauté interculturelle?
- Comment passer d'une politique qui reste axée essentiellement sur le «Bildungsbürgertum» sur une politique qui crée, par des offres plus larges et plus participatives, de nouveaux publics?

Ma thèse un peu provocante serait la suivante : vu les défis de l'avenir, une croissance quantitative linéaire des programmes et des établissements culturels ne sera pas nécessairement un avantage. Elle risquera de «geler» beaucoup de fonds – les coûts de production, d'infrastructures et de salaires augmentant régulièrement, même à qualité égale de l'offre - et de bloquer de nouvelles émergences artistiques et culturelles.

Il convient donc de nous poser radicalement la question: pour aujourd'hui, et pour l'avenir, de quelle culture et de quelle politique culturelle avons-nous besoin, en tant que citoyens ou en tant que société? Sûrement pas du statu quo ni de l'addition de revendications catégorielles, mais d'une vision tournée vers les générations futures. Il faut une politique culturelle qui soit «zukunftsfähig» et qui redéfinisse les contenus, les formats de l'offre culturelle, les structures et équipements dont nous aurons besoin à l'avenir, pour les artistes, pour l'émancipation des citoyens et pour le développement sociétal.

Willy Brandt, dont nous fêterons le 100^e anniversaire de sa naissance en décembre prochain, avait dit qu'il faut « oser davantage de démocratie ». Il demanderait sûrement aujourd'hui, et serait soutenu en cela par un Robert Krieps: Wir müssen mehr Kulturpolitik / Gesellschaftspolitik wagen.

Pas seulement une affaire de contenus

La qualité d'une politique culturelle ne se définit pas seulement par la qualité de ses objectifs et principes, mais aussi par les procédures qu'elle se fixe pour être discutée et évaluée, et par les équipements, forma-

[...] une politique culturelle qui viserait, dans le sens d'un développement durable, à assurer la diversité culturelle et la liberté artistique comme fondements d'une société démocratique et multiculturelle



Octavie Modert présente les travaux de réparation et de restauration des vestiges médiévales au plateau du Rham (© SIP/Ministère de la Culture)

tions et autres « empowerment », « capacity building » et développement des «capabilities» ou, pour reprendre une expression allemande, celle de «kulturelle Bildung». La mise en place de ces éléments la rendra « accountable » et pourra faire participer activement tout citoyen qui le souhaite.

Je voudrais terminer ces quelques réflexions par des questions et des propositions sur le «comment?» d'une politique culturelle. Le moment n'est-il pas venu pour le futur gouvernement de concevoir et de mettre en place une vraie politique culturelle?

Une telle (re)fondation de politique culturelle ne peut pas se faire dans le cadre restreint de la négociation d'un programme gouvernemental. Ce programme devrait se limiter à reprendre les mesures préconisées par les deux ou trois partis qui constitueront le prochain gouvernement, à les prioriser et à élaborer des indicateurs permettant d'évaluer leur impact. Il serait également souhaitable que le nouveau gouvernement présente une feuille de route devant aboutir à l'adoption, dans un délai de deux ans, d'un «Plan de développement culturel» (Kulturentwicklungsplan) pluriannuel, tel qu'il est préconisé par au moins quatre partis.

Une feuille de route

Un premier pas serait d'établir un état des lieux et de faire une analyse de la scène culturelle luxembourgeoise, avec ses forces et ses faiblesses, ses potentialités et ses risques (cf. la proposition en ce sens des Déi Gréng). Beaucoup d'éléments pour une telle analyse existent déjà dans la société civile. Il s'agit de les mettre dans un cadre logique, tel que prévu dans l'exercice d'évaluation du Conseil de l'Europe ou dans le Compendium européen des politiques culturelles.

Le ministère de la Culture (qui doit garder son statut de ministère, avec un[e] ministre qui peut s'y consacrer à plein temps) prendrait l'initiative d'élaborer un Plan national de développement culturel, où il formulerait les enjeux d'une (nouvelle) politique culturelle, avec les mesures préconisées pour relever les enjeux et l'établissement des critères pour en évaluer l'impact.

Il est important que, dans cette démarche, la culture ne soit pas conçue uniquement comme une politique sectorielle, mais que les politiques coopératives avec d'autres ministères soient précisées et développées. On s'apercevra bien vite que pratiquement tous les ministères ont une dimension culturelle. Le ministère de la Culture pourra s'inspirer utilement ici de l'expérience du dernier Plan national de développement durable.

Il serait souhaitable, par ailleurs, que le ministère de la Culture se fasse accompagner dans cette démarche, d'une part, par un groupe de travail interministériel et, d'autre part, par un Conseil supérieur du développement culturel (à créer) et par un Forum des Culture(s), à mettre en place sur la base du travail préparatoire fait par Serge Kollwelter et qui pourrait permettre d'impliquer toutes les cultures présentes dans notre pays dans une démarche commune.

Tout ce travail de bilan, de réflexion et de rédaction pourrait être discuté, d'abord dans le cadre d'Assises nationales de la culture, puis au sein de la Chambre des députés.

Une nouvelle gouvernance

Au-delà de la feuille de route devant aboutir à l'adoption d'un Plan national de développement culturel, une priorité absolue devrait être accordée à revoir de fond en comble la « gouvernance culturelle ». Jo Kox, dans un article récent paru dans forum (numéro 332), a essayé de lancer cette discussion et de présenter quelques pistes de réflexion.

Qu'implique une telle révision?

- redéfinir les rôles de l'État et des communes concernant la politique culturelle, ainsi que leurs coopérations avec le secteur privé et associatif;
- réaliser un audit financier et organisationnel du ministère de la Culture;
- revoir le cadre juridique qui fonde les institutions culturelles de l'État ou des communes, les Fondations, les établissements publics ou les associations qui gèrent des équipements, des budgets et un

nombre d'employés importants, sans être, la plupart du temps, outillés pour le faire;

- revoir le mode de désignation des membres des conseils d'administration, en donnant la priorité aux compétences en matière culturelle, plutôt que de favoriser des orientations politiques ou de nommer des fonctionnaires, anciens ou encore en activité, accumulant souvent sans mesure des postes de CA;
- revoir radicalement la politique de subventionnement et en assurer la transparence. Le Fonds culturel national (Focuna) montre actuellement qu'une telle démarche est tout à fait possible.

Pour conclure

Le prochain programme gouvernemental, même s'il fait une synthèse brillante des nombreuses mesures contenues dans les différents programmes culturels des partis, ne pourra être qu'un premier pas vers une vraie politique culturelle.

Sans vouloir entraver les mesures législatives, réglementaires ou en matière de bâtiments publics qui peuvent être prises dès la constitution du prochain gouvernement, donnons-nous le temps de mettre en place, dans les deux ans à venir, un Plan national de développement culturel. Celui-ci devrait être décidé en Conseil des ministres après les consultations nécessaires avec les artistes, les acteurs culturels, les responsables communaux, les intéressés du secteur privé et du secteur associatif. Puis, il devrait être adopté au Parlement, pour constituer une politique culturelle non seulement ministérielle, mais gouvernementale et interministérielle.

1 Cette définition d'un panel d'experts européens prestigieux date de 1972. Elle reste largement valable aujourd'hui, même s'il faut y

intégrer d'autres défis, tels que les technologies de l'information et de la communication.

L'initiative Forum Culture(s) a posé trois séries de questions aux partis politiques (en date du 14 octobre 2013):

- 1. Au-delà d'une énumération intéressante des actions et mesures que votre parti propose dans le domaine culturel, quelle est, en réalité, la « politique culturelle » proposée ? Quels sont les finalités et objectifs que vous fixez à une telle politique? Quels sont les principaux instruments et moyens que vous vous donnez pour les réaliser? Avec quel budget pour les 5 ans à venir? Et quels sont les principes et critères que vous préconisez pour évaluer une telle politique, non seulement en termes d'impact et d'efficacité, mais aussi en termes de participation démocratique ?
- 2. Aujourd'hui, la culture n'est plus seulement un « secteur » parmi d'autres, aussi central et important soitil. La culture est aussi, comme le soulignent nombre de textes internationaux que notre pays a approuvés et signés, une dimension intrinsèque importante pour d'autres secteurs et politiques. Pourriez-vous préciser comment votre parti voit l'interaction de la culture avec des domaines tels que
- l'économie :
- la cohésion et la justice sociales ;
- l'éducation :
- la création numérique ;
- la politique étrangère en général et la coopération au développement en particulier ;
- le développement durable ;
- la démocratie?
- 3. Tant au niveau de l'UE que du Conseil de l'Europe, on parle aujourd'hui beaucoup de « gouvernance culturelle ». De manière plus précise, comment votre parti voit-il :
- l'évaluation des besoins et des priorités pour une politique culturelle ?
- l'engagement politique et économique des autorités publiques (État et communes) sur le long terme ?
- la coopération en matière culturelle des trois secteurs : public, privé, associatif?
- l'implication de la société civile dans les processus de décision et d'évaluation d'une politique culturelle ?
- le renforcement des capacités, afin que la « démocratisation culturelle » devienne une réalité ?
- la durabilité de l'action culturelle ?
- l'évaluation de son impact ?

[...] une priorité absolue devrait être accordée à revoir de fond en comble la «gouvernance culturelle».